



Dispositif d'ancrage provisoire sur galets ROLLBEAM

Informations du produit

Le chariot Rollbeam vous permet de connecter un système de protection individuelle contre les chutes de hauteur.

Ce chariot fait office de point d'ancrage temporaire et peut être mis en place sur des fers horizontaux de type H, I ou T (58 à 220 mm). Cet appareil de sécurité antichute est conforme à la norme EN 795 classe B.

Ce chariot à déplacement par poussée circule sur la semelle inférieure du fer et s'installe en intérieur. Sa mise en place est rapide grâce à sa manivelle amovible. Les galets sont montés sur des roulements à billes et il dispose d'un dispositif anti déraillement.

Conception

- Galets montés sur roulements à billes.
- Dispositif anti déraillement et écrous de sécurité.
- Résistance supérieure à la norme.
- Mise en place rapide grâce à la manivelle amovible.

Le chariot Rollbeam doit être utilisé par une seule personne. Toutefois, un même fer peut être équipé de plusieurs chariots Rollbeam en fonction de la résistance du fer.

Antichute à commander séparément.

Marquage: Selon la norme

Norme: EN 795-B

Charge maximale
kg

150

Poids
(kg)

11,7

Dimensions

